



ACADÉMIE
DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Construisons ensemble une école durablement engagée !



SOMMAIRE

1. RECONNAÎTRE ET VALORISER LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

1.1 Répondre au défi du recrutement.....	8
1.2 Développer les compétences avec la nouvelle École académique de la formation continue	10
1.3 Se sentir bien dans son quotidien de travail : plan académique pour la qualité de vie au travail	12

2. INSTRUIRE ET FAIRE PROGRESSER CHAQUE ÉLÈVE

2.1 Les fondamentaux, enjeu essentiel de l'école primaire	16
2.2 La place des mathématiques de l'école au lycée	18
2.3 La voie professionnelle au cœur de l'excellence	20
2.4 L'orientation et la découverte des métiers au collège	22
2.5 Vivre l'expérience de la mobilité	24

3. FAIRE GRANDIR ET S'ÉPANOUIR

3.1 Inclure les élèves allophones arrivants ou issus de familles itinérantes et de voyageurs	28
3.2 L'école inclusive, une école riche de la diversité de tous ses élèves	30
3.3 Favoriser l'activité culturelle grâce au Pass culture	32
3.4 30 minutes d'activité physique quotidienne généralisées à l'école primaire	34
3.5 La lutte contre le harcèlement scolaire, une priorité	36

4. S'ENGAGER DANS LES DÉFIS CONTEMPORAINS

4.1 L'éveil des consciences au développement durable	40
4.2 Former des citoyens éclairés : l'éducation aux médias et à l'information	42
4.3 Faire vivre les valeurs de la République	44
4.4 La mobilisation autour des jeux olympiques et paralympiques	46
4.5 L'académie célèbre le bicentenaire Pasteur	48

5. LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES

5.1 Le Territoire numérique éducatif du Doubs : accélérer la transformation numérique pour tous	52
5.2 Les territoires éducatifs ruraux : un réseaux de coopération autour de l'école	54
5.3 Les cités éducatives : mobilisation collective autour de l'enjeu éducatif	56



Nathalie Albert-Moretti

Rectrice de la région académique
Bourgogne-Franche-Comté
et de l'académie de Besançon,
Chancelière des universités

Après deux années de crise sanitaire qui ont éprouvé les équipes – comme tous les membres de la communauté éducative – et mis en lumière la qualité de leur engagement, la rentrée se déroule dans des conditions qui demeurent complexes. Une addition de crises majeures (sanitaire, économique, géopolitique, climatique) fragilise en effet le pacte social, au risque de favoriser le repli sur soi, et pis, d'encourager la haine ou la discorde.

Il est d'autant plus important d'insister sur la nécessité de faire communauté, de s'unir, de renforcer les collectifs et les coopérations. C'est à ce prix que nous favoriserons l'épanouissement professionnel de chaque personnel, et offrirons les meilleures conditions d'apprentissage à chaque élève.

Ne perdons en effet jamais de vue le noble sens de la mission qui unit tous les personnels et tous les partenaires du système éducatif : offrir à tous les élèves, où qu'ils se trouvent sur le territoire et quelles que soient leurs origines, les meilleures chances de réussir et de se construire le plus bel avenir. C'est là un enjeu de justice sociale.

Pour y parvenir, nous devons à tout prix protéger l'École et ceux qui la constituent.

Une société qui va bien est en effet une société qui respecte en particulier ses professeurs et son École car ils sont les vecteurs du savoir et de la culture ; et comme le rappelait Albert Camus, « *Tout ce qui dégrade la culture raccourcit les chemins qui mènent à la servitude* ».

S'engager dans une politique de qualité pour les ressources humaines est donc essentiel, et notre académie s'est résolument investie, et continuera de le faire, en ce sens. Écouter, dialoguer, accompagner, protéger, libérer et fédérer les énergies, valoriser les talents et les compétences de toutes et tous, telle est notre direction commune. C'est à ces conditions que nous créerons les conditions d'une école ambitieuse au bénéfice des élèves, et qui soit en mesure de lutter contre les assignations sociales et territoriales.

« L'égalité des chances est bien notre objectif et la colonne vertébrale de notre action. »

Mais nous devons aussi œuvrer à une École fondée sur le respect de l'autre, des autres.

Depuis la maternelle jusqu'à l'université, elle a ainsi cette mission fondamentale de transmettre aux élèves les clés de compréhension du monde pour que toutes et tous puissent se forger leurs propres opinions et développer leur esprit critique ; parce que c'est précisément ce que le fanatisme déteste, et ce contre quoi il lutte : l'ignorance est son alliée tant il est vrai que, comme le rappelait Victor Hugo, « *c'est à la faveur de l'ignorance que certaines doctrines fatales passent de l'esprit impitoyable des théoriciens dans le cerveau confus des multitudes (...)* ».

En éveillant les consciences et en allumant des « flambeaux dans les esprits », l'École contribue ainsi à la lutte contre la haine et l'obscurantisme.

Continuons, dans nos missions et par nos actions, à dire Non aux intégrismes, Non au racisme, Non à l'antisémitisme, Non aux LGBT phobies, Non à celles et ceux qui souhaitent diviser plutôt qu'unir, opposer plutôt que rassembler ; Non à celles et ceux qui pensent que la différence est une faiblesse plutôt qu'une richesse.

L'École avec un grand É ne doit rien céder sur ses valeurs.

À chacune et chacun, je souhaite une bonne découverte de ce dossier et une excellente année scolaire.



RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ce pictogramme vous indique dans ce document, les thématiques portées par la région académique.



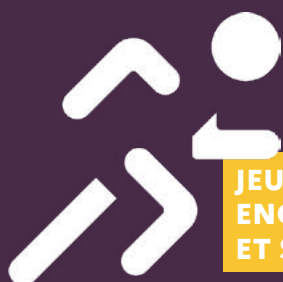
UNE AMBITION COMMUNE

POUR LA JEUNESSE

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

LA RÉGION ACADÉMIQUE

CHAMP D' ACTIONS



JEUNESSE, ENGAGEMENT ET SPORTS

Offrir un cadre à chaque jeune lui permettant de s'épanouir au delà du temps scolaire



INFORMATION ET ORIENTATION

Développer l'ambition et accompagner les parcours pour amener les jeunes sur la voie de leur réussite



Encourager les mobilités entrantes et sortantes et permettre à chaque élèves de donner une dimension internationale à sa scolarité

MOBILITÉS ET INTERNATIONAL



Accompagner le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE ET INNOVATION



NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION

Faire émerger une culture commune des pratiques numériques et de l'enseignement hybride et travailler à un égal accès au numérique pour chaque élève



ARTS ET CULTURE

Construire des parcours qui permettent à chaque jeune d'accéder aux arts et à la culture tout au long de sa scolarité

Favoriser l'accès à la voie professionnelle par les formations scolaires, universitaires et en apprentissage dans un continuum Bac -3/+3 en lien avec les campus des métiers et des qualifications (CMQ) et par les formations tout au long de la vie



FORMATION PROFESSIONNELLE

En soutien de ces grandes politiques, la région académique est engagée dans une gestion cohérente des achats et du patrimoine immobilier à une échelle régionale.



1. RECONNAÎTRE & VALORISER LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



1.1 Répondre au défi du recrutement

© PREMIER EMPLOYEUR DE FRANCHE-COMTÉ

L'académie est par nature un employeur de proximité, avec près de 1 300 implantations.

Elle est aussi un employeur et un recruteur de « chercheurs de sens », qui désirent **faire de leur vie professionnelle un terrain d'expression et de réalisation de soi**, et qui cherchent à mettre leurs compétences et leur expérience au service d'une institution, faite d'innombrables collectifs de travail, vouée à l'éducation et à la formation de la jeunesse.

Car c'est bien l'engagement des 23 500 agents engagés dans cette mission de formation et d'éducation qui fait le ciment et la fierté de notre institution.

Une de leurs responsabilités fondamentales est d'assurer les continuités pédagogique et administrative, en tous lieux. Pour cela, le temps mis à recruter des personnels doit être encore réduit, l'attractivité renforcée et la visibilité des offres d'emploi améliorée. Il est également nécessaire de **s'adapter aux attentes des jeunes générations et leur offrir des perspectives qui correspondent à leurs projets professionnels**.

Pour relever ces défis, l'académie construit sa marque employeur, facilite l'accueil et le traitement des candidatures spontanées, initie ou renforce des partenariats avec les acteurs locaux du secteur de l'emploi, tel Pôle Emploi, renforce la formation de ses encadrants, diffuse une information complète et accessible sur les métiers et parcours proposés.

QUELQUES REPÈRES

Plus de **23 500 personnels** durablement engagés

Au côté de près de **250 000 élèves**, étudiants et apprentis

Dans près de **1 300 lieux** de travail



© ATTIRER LES TALENTS

En prenant à bras le corps les problématiques de recrutement qui sont à traiter avec un succès constant, l'effort est porté pour attirer les talents intéressés parmi la jeunesse franc-comtoise.

Par des outils de communication adaptés, tant aux besoins qu'à l'époque, et dont l'académie se dote progressivement, sont ainsi réunies les conditions permettant à la communauté professionnelle qui la fait quotidiennement fonctionner, de produire elle-même le récit de ce qu'elle engage, vit, partage et met au service de sa mission.

Se rendre attractif

C'est d'abord donner à voir, témoigner du sentiment d'appartenance, des satisfactions, des fiertés tirées des missions accomplies collectivement et qui font l'identité de l'employeur qu'est l'académie.

Une marque employeur

En développant sa marque employeur, l'académie de Besançon s'engage durablement pour :

- attirer les talents et les chercheurs de sens.
- accompagner les personnels, quels que soient leurs statut et fonctions.
- développer les compétences et individualiser la formation des agents.
- élever la qualité de vie au travail de toutes et tous.
- sécuriser le cadre de travail de chacune et chacun.
- reconnaître et valoriser l'engagement des agents.

DURABLEMENT engagée





1.2 Développer les compétences avec la nouvelle École académique de la formation continue

© EN CETTE RENTRÉE 2022, L'ACADÉMIE DE BESANÇON SE DOTE D'UNE ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE (EAFC)

Pour répondre aux besoins des personnels et aux enjeux des années à venir en matière de développement des compétences.

La création de l'EAFC répond à l'engagement #12 du Grenelle de l'éducation « Faciliter l'accès à une formation continue davantage diplômante » pour tous les personnels.

Les ambitions et les enjeux de cette école s'intègrent dans un processus de structuration d'une offre de formation continue lisible, accessible, articulée, valorisante et reconnue dans la carrière des personnels.

Avec l'EAFC, quelles nouveautés pour la formation continue ?

Incarnée par un lieu et des interlocuteurs privilégiés, l'EAFC a pour objectif d'offrir à tous les personnels des parcours de formation continue :

- centrés sur l'utilisateur, présentés dans des cycles spécifiques consacrés soit à chaque catégorie de personnel soit à des politiques éducatives ;
- personnalisables pour répondre à des besoins spécifiques (individuels ou collectifs) et permettre à chaque personnel de participer à la construction de son parcours de formation ;
- de proximité grâce à un déploiement dans toute l'académie pour être au plus près de l'environnement de travail des personnels ;
- activables à tout moment dans l'année et tout au long de sa carrière ;
- transversaux sur certaines thématiques pour créer une culture professionnelle commune ;
- qualifiants/diplômants, chaque fois que cela est possible, pour faire reconnaître et valoriser les nouvelles compétences, en lien avec l'université, les INSPÉ, les instituts de formation continue, etc.

Au-delà des formations individuelles à la carte (modules libres) ou sous forme de parcours balisés ou individualisés, l'EAFC propose également des formations collectives pour répondre aux besoins des collectifs de travail.

La formation pensée tout au long de la carrière de l'agent

L'EAFC a vocation à :

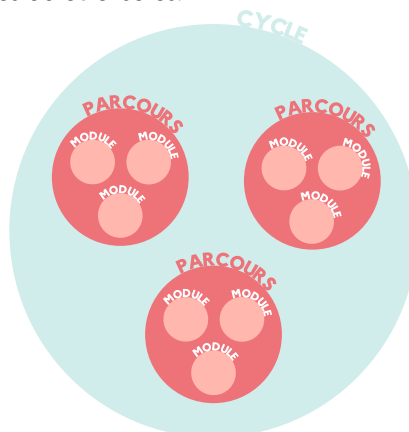
- accompagner le développement professionnel individuel des personnels avec un suivi plus régulier, tout au long de la carrière ;
- proposer une aide à la construction d'un parcours de formation adapté.

Public cible

Tous les personnels sont concernés : professeurs (1^{er} et 2^d degrés, néo-titulaires, contractuels) et autres personnels d'éducation (CPE, AED, AESH), personnels d'encadrement, personnels administratifs, techniques, social et de santé, personnels de la Jeunesse et des Sports.

ZOOM SUR LA STRUCTURATION DE L'OFFRE DE FORMATION

Les cycles structurent l'offre de formation et se divisent en 2 types : cycles métiers et cycles thématiques de la politique éducative. Ils se déclinent en parcours, des ensembles cohérents de modules de formation articulés afin de développer une compétence ou un champ d'expertise. Les modules sont des actions de formation. Ils se caractérisent par le public qu'ils ciblent, les connaissances et les compétences qu'ils permettent de développer et leur durée, leur modalité. Ils constituent les parcours et peuvent appartenir à plusieurs cycles ou être isolés.





1.3 Se sentir bien dans son quotidien de travail : plan académique pour la qualité de vie au travail

© L'ACADÉMIE DE BESANÇON S'EST DOTÉE D'UN PLAN POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT).

Centré sur le développement d'une culture commune de la QVT pour et par des relations de travail inclusives et bienveillantes, sur l'accompagnement des agents, sur la reconnaissance de l'engagement et des parcours, ce plan a été élaboré de manière participative et rassemble 20 propositions d'action.

Au-delà, l'objectif est de faire de la QVT un marqueur d'identité professionnelle et un réel levier d'épanouissement personnel et collectif des agents. La QVT c'est l'affaire de tous car chaque agent est producteur et bénéficiaire de QVT.

Ce plan porte une authentique dynamique de changement. D'abord, par l'affirmation et le partage de valeurs qui suscitent l'envie de se mettre collectivement en mouvement. Puis, par l'atteinte de premières réussites que l'on puisse partager et faire connaître. Par une élévation progressive des standards en matière de bien-être au travail. Par la formation des encadrants, qui jouent un rôle central, aux pratiques managériales porteuses de QVT.

Ce qui est vécu et partagé au sein de l'académie à travers cette dynamique participe de la marque employeur de son service public d'éducation. Celles et ceux qui sont appelés à rejoindre les effectifs de l'académie doivent percevoir ce que ce plan porte et diffuse, aux côtés de nombreuses autres politiques de ressources humaines.

© SÉCURISER LE CADRE DE TRAVAIL DES PERSONNELS CONTRACTUELS

La loi de la transformation de la fonction publique du 6 août 2019 a étendu les cas de recours aux recrutements de contractuels et la possibilité de CDisation.

Afin de sécuriser le cadre de gestion des personnels contractuels et d'améliorer leurs conditions de travail, l'académie a déterminé un cadre rénové d'accueil et de prise en charge des contractuels au sein de ses services et établissements. Il inclut :

- la mise en place de contrats longs et amélioration de l'accès à la cdisation,
- l'accompagnement à la préparation des concours d'entrée dans la fonction publique.

LE PLAN D'ACTION ACADÉMIQUE POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Il a été voté à l'unanimité en comité technique académique le 17 mai 2022.

Fin septembre, sera mis en place un dispositif de signalement et de suivi des situations de violences, discriminations, harcèlement moral ou sexuel, agissements sexistes.

Parallèlement, le travail est aussi engagé pour sensibiliser les personnels et pour améliorer l'égalité dans les actes de gestion.







2. INSTRUIRE & FAIRE PROGRESSER CHAQUE ÉLÈVE



2.1 Les fondamentaux, enjeu essentiel de l'école primaire

© LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX : LA LECTURE, L'ÉCRITURE, LES MATHÉMATIQUES

La maîtrise par tous les élèves de l'école primaire conditionne la réussite scolaire et constitue ainsi l'objectif prioritaire des politiques de réduction des inégalités.

Elle est une priorité absolue, d'une part, et la condition d'une scolarité réussie et de la formation d'un citoyen libre et responsable, d'autre part.

Depuis 2018, pour aider les professeurs à faire progresser les élèves qui leur sont confiés, tous les enfants scolarisés en CP, CE1 et 6^e bénéficient d'évaluations nationales. Elles fournissent des points de repère efficaces pour identifier les difficultés des élèves dès le début de l'année, les aider à les surmonter et les accompagner vers la réussite.

Les évaluations de CP et CE1 s'adressent à tous les élèves et répondent à trois objectifs :

- donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser ;
- permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité ;
- ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.

La priorité est donnée à la maîtrise de la lecture et de l'écriture, des mathématiques, à la base de tous les apprentissages, par un enseignement rigoureux, explicite et progressif dès le cours préparatoire.

© CALENDRIER ET MODALITÉS D'ORGANISATION DES ÉVALUATIONS

En CP/CE1 | Les évaluations de début d'année se tiennent du lundi 12 septembre au vendredi 23 septembre 2022.

Objectif : identifier les besoins des élèves

En CP | À mi-parcours, un second temps d'évaluation doit se tenir entre le lundi 16 janvier et le vendredi 27 janvier 2023. Objectif : évaluer en milieu d'année les apprentissages des élèves et permettre d'adapter les enseignements en fonction de nouveaux besoins identifiés
En CP | les évaluations se composent de 5 séquences de 8 à 12 minutes chacune : trois en français et deux en mathématiques.

En CE1 | Chaque évaluation se compose de 5 séquences : trois en français (deux séquences collectives de 12 et 13 minutes et une séquence individuelle de lecture de deux fois une minute) et deux séquences en mathématiques de 13 et 15 minutes.

En début de CE1, les évaluations en français portent sur la maîtrise de la lecture, de l'écriture et la compréhension du langage oral et écrit. En mathématiques, les évaluations portent sur la compréhension et l'utilisation des nombres, le calcul mental, le calcul en ligne, la résolution de problèmes et l'observation de figures géométriques.

LE PLAN FRANÇAIS

Le Plan Français est mis en œuvre depuis deux ans dans l'académie, avec une planification à cinq ans, afin de renforcer les compétences de l'ensemble des professeurs des écoles dans l'enseignement des différentes composantes de la matière scolaire « français » (oral, compréhension, production des écrits, grammaire, lexique...).

En 2021-2022, 120 groupes de pairs ou « constellations », animés par des conseillers pédagogiques, ont travaillé à améliorer les performances et résultats des élèves.

INDICATEURS ACADÉMIQUES

107 596 élèves

dans les écoles publiques et privées sous contrat à la rentrée 2022 dans l'académie (prévisions)

1 053 écoles

6,13 professeurs

pour 100 élèves à la rentrée 2022 (prévisions) | (5,99 à la rentrée 2021) donnée supérieure à la moyenne nationale (5,94)

21,17 élèves par classe

en moyenne (22,2 au niveau national) dans les écoles publiques (prévisions rentrée 2022) | (21,48 à la rentrée 2021)



Samstag, 22. Juni 2024
von Marie - geschrieben - heute
gültig - und nicht - von morgen
nachdem die Prüfung - wurde
und keine
Marie

2.2 La place des mathématiques de l'école au lycée

© RÉPONDRE AUX AMBITIONS DE L'ÉCOLE ET AUX BESOINS DE CONSOLIDATION DES COMPÉTENCES MATHÉMATIQUES DES ÉLÈVES

Un vaste plan en faveur de l'enseignement des mathématiques a été engagé.

Il s'appuie en particulier sur les préconisations du rapport « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques » remis par Cédric Villani et Charles Torossian, en février 2018. Ce plan, qui concerne tant le premier que le second degré, a pour objectif d'améliorer réellement et durablement les compétences des élèves en mathématiques.

À l'école primaire, le plan « mathématiques » se traduit par la présence, dans chaque circonscription auprès de l'IEN, d'un référent mathématiques formé régulièrement et par une évolution des modalités de formation continue des professeurs des écoles. Pour **faciliter les échanges entre pairs et travailler sur des thématiques au plus près des questionnements des professeurs**, les formations sont organisées à l'attention de groupes de professeurs issus de différentes écoles. L'objectif est de développer des pratiques d'enseignement adaptées aux contextes locaux et de consolider les savoirs scientifiques sous-jacents.

Au collège, un guide « Résolution de problèmes - Collège » est mis à disposition des professeurs,

LABORATOIRES DE MATHÉMATIQUES, DES LIEUX DÉDIÉS POUR LES MATHÉMATIQUES

Situés en établissement, les laboratoires de mathématiques sont des lieux de travail coopératif où les enseignants mettent en commun leurs compétences, élaborent des ressources, enrichissent leurs pratiques par l'expérimentation et la recherche innovante.

Ces laboratoires mènent leurs activités en partenariat avec des acteurs de l'enseignement supérieur : université, INSPÉ et IREM. D'autres projets de laboratoires de mathématiques sont en réflexion dans l'académie, notamment pour des regroupements de lycées et de collèges.

En 2021-2022 dans l'académie, 2 laboratoires de mathématiques étaient en activité :

- au lycée Lumière de Luxeuil-les-Bains ;
- au lycée Louis Pergaud de Besançon.

formateurs et chefs d'établissement. De nouvelles ressources sont publiées progressivement. Des séminaires nationaux de formation, déclinés au niveau académique, sont organisés et des parcours de formation sont proposés sur M@gistère. **Des outils de positionnement à mi-parcours, conçus à partir de standards nationaux et internationaux, sont mis à disposition des professeurs pour les aider à mesurer les progrès des élèves des classes de troisième et de seconde.**

La place des mathématiques au lycée d'enseignement général et technologique a fait l'objet d'une large réflexion. L'enjeu est double : doter tous les élèves de compétences solides et permettre à ceux qui le souhaitent de développer un niveau d'expertise élevé.

Dans le cadre du plan de soutien en faveur des mathématiques, l'opération « Je réussis au lycée » a été mise œuvre, dans la voie générale, la voie technologique et la voie professionnelle. Une heure de soutien par semaine en mathématiques a été dispensée en classe de seconde, sur une durée de 12 semaines, de février à juin 2022.

Dès la rentrée 2022, un enseignement de mathématiques facultatif d'1 h 30 est proposé dans les enseignements communs, pour les élèves de première générale qui n'ont pas choisi la spécialité mathématique.

DÈS LA RENTRÉE 2022, + 1H30 DE MATHÉMATIQUES DANS LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS DE PREMIÈRE GÉNÉRALE

2h d'enseignement scientifique + 1h30 de mathématiques = 3h30/semaine d'enseignement scientifique et mathématique



- ✓ Un enseignement facultatif pour l'année 2022-2023 à destination des élèves qui n'ont pas choisi la spécialité mathématiques.
- ✓ Des mathématiques utiles pour la vie sociale et professionnelle (statistiques, probabilités, traitement de données, etc.).
- ✓ Une évaluation dans le cadre du contrôle continu pour le baccalauréat sans modification du coefficient de l'enseignement scientifique (coef. 3 en 1^{re}).
- ✓ La possibilité de poursuivre en terminale avec l'option mathématiques complémentaires.

education.gouv.fr/je-reussis-au-lycee



2.3 La voie professionnelle au coeur de l'excellence



© AU CŒUR DES ENJEUX : SÉCURISER LES PARCOURS ET VALORISER L'EXCELLENCE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES.

La transformation de la voie professionnelle (TVP), engagée depuis septembre 2019, est aujourd'hui déployée dans l'ensemble des cycles de formation conduisant à l'obtention d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou d'un baccalauréat professionnel.

La TVP a réaffirmé la nécessaire mise en valeur des compétences métiers à travers la réalisation d'un « chef-d'œuvre », qui peut être un « chef-d'œuvre de la République », par tous les élèves et apprentis inscrits en CAP ou en baccalauréat professionnel. Cet axe emblématique souligne l'importance donnée à l'apprentissage du geste professionnel et à la juste reconnaissance du savoir-faire de ces derniers, par leurs pairs et par les professionnels. La dimension interdisciplinaire de la réalisation du chef-d'œuvre et sa présentation lors d'une épreuve orale de fin de cycle portent les exigences de formation bien au-delà de la seule réalisation d'une tâche professionnelle.

La TVP a offert, par ailleurs, un nouveau cadre de formation qui donne à chacun les moyens de penser, d'exprimer et de construire ses ambitions. Les partenariats offerts par les campus des métiers et des qualifications, le déploiement de la mobilité internationale, les différents statuts possibles de formation (en voie scolaire ou par apprentissage, avec mixité de parcours possible) ainsi que les perspectives d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études renforcent le principe d'un lycée professionnel capable de répondre aux singularités des parcours et des profils des jeunes qu'il accueille.

Dans chacun des domaines de la TVP, la consolidation et l'approfondissement du socle commun, complémentaire et indispensable à l'exercice de compétences professionnelles, est identifié comme une priorité. Ces acquis aideront les futurs citoyens et professionnels à s'adapter dans un monde économique en perpétuelle mutation. Ces enjeux de consolidation passent par une bonne identification des besoins, par des temps d'accompagnement renforcé et par des travaux conduits en interdisciplinarité, notamment dans le cadre de la co-intervention mêlant, dans un même temps de formation, les enseignements généraux et professionnels.

ZOOM SUR LA RELATION ÉCOLE-ENTREPRISE

La relation école-entreprise, rattachée à la délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue (DRAFFPIC), est l'interface entre les établissements et les acteurs du monde économique et professionnel. Son action : œuvrer aux côtés des équipes pédagogiques, des partenaires professionnels et institutionnels au travers d'actions avec le monde professionnel.

Des liens privilégiés sont tissés avec les branches et organisations professionnelles, interprofessionnelles et les entreprises pour promouvoir l'enseignement professionnel et renforcer les partenariats entre les établissements et les entreprises.

Soutien aux établissements, conduite de projets avec les 13 plateformes technologiques, développement de nouvelles actions avec les comités locaux école-entreprise et les CMQ, tout est mis en œuvre pour valoriser l'excellence de la voie professionnelle et répondre aux problématiques économiques du territoire en s'appuyant sur les savoir-faire locaux tournés vers l'avenir.

Des concours emblématiques qui rencontrent un vif succès auprès des élèves

Porté par la relation école entreprise, le concours « Entreprise à la Une » vise à sensibiliser les jeunes à l'entreprise et à leur donner le goût de l'écriture par la réalisation d'un article de presse. Il est ouvert aux élèves et étudiants des collèges, lycées et STS des établissements publics et privés sous contrat de la région. En 2021, ce sont 1 089 élèves de 40 établissements qui étaient inscrits. Plus de 70 professionnels sont associés à ce concours pour faire découvrir leur entreprise, pour 88 articles et 16 prix attribués (198 élèves et étudiants récompensés). Autre concours, « Challenge Innov », qui vise à valoriser des projets pédagogiques associant une entreprise. Il contribue à l'acquisition par les jeunes d'une culture économique et professionnelle, et au développement du sens de l'engagement et de l'initiative. Ce concours est ouvert aux équipes de collégiens, lycéens, étudiants et apprentis de BFC. En 2021, quatorze équipes se sont engagées, soit 77 élèves et étudiants.



2.4 L'orientation et la découverte des métiers au collège



Ⓞ LA DÉCOUVERTE DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL EST UN DES PRINCIPAUX AXES DU PARCOURS Avenir.

Ce parcours a pour objectif de permettre à chaque collégien de construire progressivement son orientation scolaire et de s'informer sur les différentes formations et voies d'accès après le collège.

Les stages d'observation en milieu professionnel, les forums des métiers, les interventions de professionnels, les visites d'entreprise, les vidéos sur le site ONISEP, la mise à disposition par le conseil régional de casques de réalité virtuelle pour accéder à des films sur des métiers, la semaine de l'industrie, les mini-stages, les portes ouvertes, comptent parmi les nombreuses actions ou dispositifs que les collèges et leurs partenaires mettent en œuvre pour faire découvrir aux élèves des métiers, des parcours, des carrières...

Des ressources au collège pour explorer les métiers

Le CDI est incontournable. Les élèves y ont accès à de nombreuses informations pour découvrir les métiers dans des ouvrages spécialisés (KIOSQUE Onisep) et sur Internet, tout particulièrement le site ONISEP.

Le stage de 3^e : première expérience du monde de l'entreprise

C'est un temps fort du parcours du collégien, loin de son quotidien d'élève. Il permet de

mettre un premier pied dans le monde du travail. C'est une semaine d'immersion dans le monde de l'entreprise ou d'organisation avec la découverte des enjeux, des conditions de travail, des exigences, des contraintes, des savoir-être et savoir-faire spécifiques...

Ce n'est pas seulement un stage obligatoire mais bien une belle opportunité pour consolider un projet et aussi pour bousculer des représentations. L'idée première est d'explorer, de découvrir, de s'étonner afin de dépasser les stéréotypes et les représentations toutes faites sur un métier ou une filière.

Ⓞ FAVORISER LA MIXITÉ DANS LES FILIÈRES DE FORMATION : SCIENCES ET TECHNIQUES EN TOUS GENRES

Dans le cadre du programme d'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons et afin de favoriser l'ambition scolaire et les vocations scientifiques et techniques chez les filles, de nombreuses classes ont participé au projet académique Sciences et techniques en tous genres. Elles ont ainsi pu découvrir des ateliers sur les stéréotypes de genre, l'exposition « Les filles, osez les sciences », des portraits de femmes scientifiques, ou rencontrer des mairaines, bénéficier de visites d'entreprises, participer au colloque à l'université réunissant les collégiens sensibilisés à la mixité dans l'orientation...

À RETENIR

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA RÉUSSITE DES JEUNES DANS LEUR ORIENTATION VERS LE SUPÉRIEUR DÈS LE COLLÈGE

- Le dispositif des Cordées de la réussite propose un accompagnement des élèves dans leur parcours d'orientation.
 - Destinées en priorité aux élèves scolarisés en éducation prioritaire ou en quartiers prioritaires politique de la ville, aux collégiens et lycéens de zone rurale et isolée et aux lycéens professionnels, elles visent à lutter contre l'autocensure, à susciter l'ambition scolaire des élèves par un continuum d'accompagnement de la classe de 4^e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur. Cet accompagnement continu et progressif en amont des choix d'orientation est à même de donner à chacun les moyens de sa réussite dans la construction de son parcours, que ce soit vers la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle.
- 45 cordées dans la région académique Bourgogne-Franche-Comté
 - 8 600 élèves bénéficiaires
 - 2/3 de collèges ruraux encordés



2.5 Vivre l'expérience de la mobilité



◎ L'OUVERTURE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS EST AUJOURD'HUI UNE RÉALITÉ

Une réalité accompagnée par la Délégation régionale académique aux relations européennes internationales et à la coopération (DRAREIC).

Cette ouverture propose de **vivre l'expérience de la mobilité de l'école au lycée** sous quelque forme que ce soit (mobilité individuelle ou collective, période de formation en milieu professionnel, projet de coopération avec une classe partenaire autour d'un thème commun, mobilité virtuelle avec eTwinning et mobilité hybride).

La mobilité concerne tous les acteurs du système éducatif et tous les niveaux de classe des structures scolaires : les élèves, les apprentis, les étudiants et les personnels.

Bénéfique pour tous ces acteurs, mais également pour les écoles et les établissements scolaires dans leur ensemble, la mobilité s'avère être un élément à part entière des apprentissages.

Elle constitue un investissement éducatif efficace, qui permet de promouvoir une éducation adaptée pour tous, ainsi qu'un **esprit de respect et d'ouverture**.

◎ CETTE MOBILITÉ EST SÉCURISÉE ET ENCADRÉE.

Elle est apprenante, préparée en amont, suivie pendant et évaluée après. Elle est reconnue et doit **permettre de mettre en valeur les compétences acquises** par le participant.

Un élève parti en mobilité dans le cadre d'un partenariat entre son établissement scolaire et un établissement étranger doit voir pleinement reconnus les acquis scolaires qu'il a construits dans le cadre de cette mobilité. En dépend en effet la réussite de son parcours d'orientation choisi selon ses compétences et ses appétences.

Plus généralement, toute mobilité apprenante est une expérience dont **notre système éducatif se doit de reconnaître la richesse et la spécificité**.

Aujourd'hui, il existe une ambition forte de développer une politique européenne dans les parcours de formation des filières de l'apprentissage et d'ouvrir la voie vers l'Espace européen de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Alors, osons la mobilité pour tous !

ZOOM SUR LE CONSORTIUM ERASMUS +

La DRAREIC développe deux consortiums Erasmus + à destination de l'ensemble des établissements scolaires :

- le consortium Erasmus + enseignement scolaire « Bouger, se Former, Changer », développé avec le GIP-FTLV de l'académie de Besançon ;
- le consortium « BFC » de l'enseignement et la formation professionnelle développé avec la Fédération des MFR de Bourgogne-Franche-Comté.

Ces consortiums Erasmus+ permettent des mobilités individuelles et collectives d'élèves, et participent au développement de la formation des personnels au sein de l'Europe.





3. FAIRE GRANDIR & FAIRE PROGRESSER



3.1 Inclure les élèves allophones arrivants ou issus de familles itinérantes et de voyageurs

© LA SCOLARISATION DE TOUS LES ENFANTS ET ADOLESCENTS RELÈVE DU DROIT COMMUN.

Quels que soient leurs origines géographiques et leurs modes de vie, qu'ils soient allophones découvrant la langue française ou qu'ils appartiennent à la communauté des gens du voyage.

Le principe est l'inclusion pour permettre, à toutes et tous, de rejoindre progressivement la classe ordinaire et d'y nouer des relations avec des camarades du même âge. Les élèves allophones et voyageurs relèvent du « besoin éducatif particulier » : leurs parcours sont individualisés et adaptés, en fonction de leurs compétences et de leurs progrès. Leur présence enrichit toute la communauté éducative, et contribue activement à l'éducation aux valeurs de la République, à la lutte contre les inégalités, les discriminations et le racisme.

L'académie de Besançon met en œuvre environ soixante dispositifs, de l'école primaire au lycée : des unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants (UPE2A) et des unités pédagogiques spécifiques (UPS) en appui des cours à distance du centre national d'enseignement à distance (CNED) pour les jeunes voyageurs. 70 professeurs formés animent ces dispositifs.



L'ACCUEIL DES ÉLÈVES VENUS D'UKRAINE

L'académie participe pleinement à l'élan européen de solidarité à l'attention des familles fuyant la guerre menée par la Russie en Ukraine. 300 jeunes réfugiés ukrainiens étaient accueillis dans les structures scolaires de l'académie le 30 juin 2022. L'ensemble des personnels s'est mobilisé pour accueillir et rassurer ces jeunes, qui ont bénéficié d'un prêt de matériel numérique afin de permettre la continuité pédagogique avec l'école ukrainienne et faciliter leur apprentissage du français.

© L'APPRENTISSAGE INTENSIF DE LA LANGUE FRANÇAISE DE L'ÉCOLE RESTE LA CLÉ DE LA RÉUSSITE DE CES ÉLÈVES.

La majorité des élèves allophones bénéficient des UPE2A. D'autres sont accompagnés hors dispositifs si leurs domiciles sont trop éloignés de ces derniers. En 2022, près de 1 500 élèves allophones étaient scolarisés dans l'académie tandis que 400 élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs bénéficiaient d'un suivi personnalisé.

L'apprentissage intensif de la langue française de l'école reste la clé de la réussite de ces élèves. La progression des élèves allophones dans la maîtrise du français est certifiée par le **diplôme élémentaire de langue française (DEL F)**, un examen national qui s'appuie sur le cadre européen commun de référence pour les langues.

Les parents des élèves allophones peuvent aussi fréquenter le **dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »** (OEPRE). Ils y trouveront une initiation aux valeurs de la République, des explications sur le fonctionnement de l'école en France, ainsi qu'un enseignement de la langue française axé sur la coéducation.

BILEM

Depuis 2019, le site académique Bilinguisme en École Maternelle (BILEM) propose des ressources accessibles dans le domaine de l'éducation en contexte plurilingue au cycle 1. Il est conçu pour renforcer les relations avec les familles, la reconnaissance des compétences des élèves plurilingues et accompagner la mise en place d'activités collectives comme individuelles.

Fort d'un réseau national et international, BILEM a reçu 10 000 visites en 2021.

bilem.ac-besancon.fr



3.2 L'école inclusive, une école riche de la diversité de tous ses élèves

© ACCUEILLIR SANS AUCUNE DISTINCTION, CONSIDÉRER À SA JUSTE VALEUR ET COMME UNE RICHESSE LA DIVERSITÉ DE CHACUNE ET CHACUN DES ÉLÈVES QUI COMPOSENT NOTRE ÉCOLE.

Cette ambition constante doit nous permettre d'améliorer encore et toujours les parcours des élèves les plus fragiles et les plus vulnérables.

Les modalités et dispositifs d'accompagnement se renforcent et se diversifient. Ils permettent aux équipes éducatives et pédagogiques d'agir au plus près des besoins des élèves.

Observer, analyser et répondre à ces besoins, dans un contexte collectif d'apprentissage et d'enseignement, cultiver les compétences de chacune et de chacun, construire des parcours scolaires et des parcours de vies réussis... tels sont les enjeux fondamentaux d'une école résolument inclusive.

Cette ambition et ces enjeux se caractérisent au sein des 79 entités territoriales que représentent les pôles inclusifs d'accompagnement localisés de l'académie par l'action de professionnels à travers notamment :

- les unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS), dispositifs qui soutiennent les scolarisations en milieu ordinaire par l'action d'enseignants spécialisés et d'accompagnants d'élèves en situation de handicap ;
- les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté au sein des écoles et les sections d'enseignement général et professionnel adapté au sein des collèges et des établissements

「 QUELQUES REPÈRES 」

5 559 élèves
en situation de handicap (prévisions rentrée 2022)

1 800 AESH
accompagnants d'élèves en situation de handicap

99,4 % des besoins en aide humaine couverts

189 ULIS (unités localisées d'inclusion scolaire)
à la rentrée 2022 (+6 par rapport à la rentrée 2021)

régionaux d'enseignement adapté (ÉREA) pour répondre aux situations d'élèves en grandes difficultés scolaires ;

- les accompagnements humains auprès de certains élèves en situation de handicap afin d'œuvrer à l'acquisition progressive de l'autonomie ;
- les équipes médico-sociales engagées au cœur des établissements scolaires pour accompagner les élèves qui en ont besoin et travailler en appui et en coordination avec les équipes éducatives et pédagogiques ;
- les dispositifs et unités d'enseignement médico-sociales au sein des établissements scolaires.

Des formations cohérentes et renforcées pour améliorer les pratiques professionnelles

Inscrites dans le cadre d'un cycle de formation de l'EAFIC, des formations aux scolarisations inclusives à destination de tous les personnels doivent permettre de conjuguer les compétences et de considérer collectivement les parcours scolaires des élèves. Ces formations, qui se veulent pour certaines en articulation renforcée avec celles des professionnels médico-sociaux, témoignent d'une volonté affirmée et partagée de concrétiser l'école inclusive au sein d'une société inclusive dans toute l'académie.

PROGRAMME TED-I, TRAVAILLER ENSEMBLE À DISTANCE ET EN INTERACTION

Le programme TED-i propose de bénéficier gratuitement de dispositifs innovants de télé-éducation inclusive, grâce à des systèmes de téléprésence robotisés. Ces systèmes sont destinés à améliorer l'accompagnement pédagogique et la socialisation des jeunes élèves ou étudiants (depuis l'école primaire jusqu'à l'université). Ils sont utilisés dans le contexte éducatif pour permettre à des élèves empêchés - malades, accidentés - d'assister aux enseignements depuis leur domicile ou une structure médicale, quand ils ne peuvent pas être dans la classe. 40 dispositifs de téléprésence dans la région académique ont été déployés lors de l'année scolaire 2021-2022.



3.3 Favoriser l'activité culturelle grâce au pass culture



© L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

Elle repose sur trois piliers : la connaissance, la pratique artistique, et la fréquentation des œuvres et des artistes.

Elle contribue ainsi à la formation et à l'émancipation des élèves, à travers le développement de leur sensibilité, de leur créativité et de leur esprit critique. Faire vivre l'EAC, c'est ouvrir l'École sur le monde de la culture et des arts.



Depuis janvier 2022, le déploiement du Pass Culture scolaire répond à cette ambition. Fruit d'un partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports et le ministère de la Culture, le Pass Culture scolaire est un projet innovant qui a été conçu pour bénéficier pleinement aux élèves et à leurs professeurs, en lien avec les professionnels de la culture.

Concrètement, cette part dite collective du **Pass Culture permet à un professeur de financer des activités consacrées à l'EAC pour sa classe. Elle s'applique aux élèves des classes de 4^e à la terminale des établissements publics et privés sous contrat.** Un enseignant peut ainsi réserver sur une plateforme spécifique une offre déposée par un partenaire artistique et culturel (une visite de musée, des ateliers de pratique...) et la payer grâce à des crédits propres au Pass Culture et variables suivant le niveau de la classe. L'enseignant dispose d'un montant de 25 euros par élève et par classe pour les élèves de 4^e et de 3^e, de 30 euros pour ceux de seconde et de CAP, et de 20 euros pour ceux de première et de terminale. Il est envisagé d'étendre cette part collective dès la classe de sixième. En synthèse, l'arrivée de cette part collective du Pass Culture constitue une étape majeure pour la réussite du **100 % EAC**. En effet, elle vient soutenir les professeurs et les partenaires dans

la mise en place, pour chaque élève et chaque année, d'actions d'EAC de qualité. De plus, elle vient renforcer une offre individuelle du Pass Culture que les jeunes peuvent solliciter de 15 à 18 ans. L'articulation de ces deux offres **œuvre à une sensibilisation progressive et accompagnée de l'élève à la culture, en renforçant et diversifiant ses pratiques culturelles et en révélant la richesse culturelle des territoires qui l'entourent.**

DÉVELOPPER LE GOÛT DE LA LECTURE

Aujourd'hui, 20 % des élèves maîtrisent mal les savoirs fondamentaux à la sortie de l'école primaire. Or, toutes les enquêtes le montrent : la lecture est la clé de la réussite. 30 minutes de lecture quotidienne permettent des progrès significatifs en français.

Lire est un vecteur de transmission du savoir, de culture, d'égalité des chances et, au-delà, d'épanouissement personnel pour les élèves. La Lecture grande cause nationale prolonge et amplifie l'action quotidienne de l'École pour permettre aux élèves de maîtriser la lecture, et promouvoir une pratique quotidienne de la lecture.

L'évènement « 10 mars je lis » met la lecture au cœur de la vie de tous les Français en portant une attention particulière aux plus jeunes, et à ceux qui en sont éloignés. Le « quart d'heure lecture » est mis en place depuis 2018 au sein de l'Éducation nationale. Ce temps banalisé de lecture personnelle développe la concentration des élèves, leur aisance et leur attachement à une pratique régulière de la lecture. Il rencontre un vif succès dans les écoles et collèges.

Autre action emblématique marquant l'engagement national pour la « lecture grande cause nationale », l'opération « Un livre pour les vacances » qui permet à tous les écoliers de CM2 de quitter l'école primaire avec un recueil des Fables de La Fontaine à lire pendant l'été.



3.4 30 minutes d'activité physique quotidienne généralisées à l'école primaire



© ÊTRE EN BONNE SANTÉ EST UNE CONDITION PRÉALABLE FONDAMENTALE POUR BIEN APPRENDRE.

Aussi, le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, l'Agence nationale du sport, le comité d'organisation Paris 2024 et le mouvement sportif se sont donnés un cap dans la perspective de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques en France en 2024 : plus d'activités physiques et sportives dès l'école primaire.

Dans ce contexte, a été lancée l'opération « 30 minutes d'activité physique quotidienne » au sein des écoles élémentaires.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche École promotrice de santé qui fédère toute action éducative et tout projet pédagogique de promotion de la santé dans le projet d'école et dans le cadre de la Stratégie nationale sport-santé (SNSS).

Pour le comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) Paris 2024, elle participe du programme Génération 2024 et favorise le développement des capacités motrices et des aptitudes physiques des enfants. De plus, elle contribue à leur donner envie de découvrir les disciplines olympiques et paralympiques.

© L'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE EST À DIFFÉRENCIER DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS), DISCIPLINE D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE.

Développer une activité physique quotidienne répond avant tout à des enjeux importants de santé publique et de bien-être. Ce projet est ainsi complémentaire de l'enseignement de l'EPS qui contribue aussi à l'éducation à la santé et vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages.

L'activité physique quotidienne doit s'appuyer sur l'environnement existant. Une tenue sportive n'est pas nécessaire, la cour d'école, les locaux scolaires et les abords de l'école seront utilisés en priorité. Tous les acteurs de la communauté éducative peuvent être impliqués.

Les « 30 minutes d'activité physique quotidienne » peuvent prendre des formes variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles sont proposées les jours où il n'y a pas d'enseignement d'EPS programmé et peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité, avec des pratiques ludiques.

ZOOM SUR LE PASS'SPORT, RECONDUIT POUR LA SAISON SPORTIVE 2022-2023

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, l'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif pour la saison 2022-2023.

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2022-2023.

Il s'agit d'une aide individuelle, incessible, à usage unique et cumulable avec d'autres dispositifs d'aides existants.

Cette aide est destinée aux jeunes :

- de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- de 6 à 19 ans révolus bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- et aux étudiants âgés au plus de vingt-huit ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2022-2023.



3.5 La lutte contre le harcèlement scolaire, une priorité

© LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE A MIS EN PLACE UN PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE : PHARe.

Ce programme est mis en place progressivement depuis 2021 et il est étendu à toutes les circonscriptions pour les écoles et à l'ensemble des collèges dès la rentrée 2022, dans les quatre départements de l'académie.

C'est en effet dans ces structures, plutôt que dans les lycées, que les faits de harcèlement sont les plus nombreux : plus les élèves sont jeunes et plus ils sont susceptibles de harceler.

© QUATRE AXES MAJEURS

- Améliorer le climat scolaire (c'est-à-dire la perception qu'ont les différentes personnes - élèves, parents et personnels - de l'ambiance générale) dans les écoles et les collèges, pour assurer la sécurité et le bien-être des élèves.
- Mettre un plan de prévention du harcèlement en place dans chaque école et chaque collège.
- Assurer une formation aux personnels éducatifs et élèves, pour qu'ils soient suffisamment informés et sensibilisés pour détecter et traiter les cas de harcèlement.
- Mettre en place des protocoles de traitement des situations de harcèlement.

© SUR UN PLAN CONCRET

Un diagnostic est réalisé en direction des familles, des élèves et des personnels sur la perception du climat scolaire dans les écoles et les établissements scolaires concernés. Ensuite, un suivi de l'évolution de ce climat est réalisé pour que soient adaptées au mieux les réponses apportées.

Les équipes éducatives sont formées à la méthode de préoccupation partagée, qui permet de traiter, avec le concours des élèves, des problèmes pouvant survenir dans et hors la classe.

Des séances d'information et de sensibilisation sont également assurées en direction des élèves, des familles et des personnels, sur le harcèlement, y compris dans sa dimension numérique (le cyberharcèlement, en particulier via les réseaux sociaux).

Au collège, des élèves ambassadeurs sont formés après avoir été identifiés par les autres élèves comme étant des personnes-ressources qu'il est possible de solliciter en cas de harcèlement, et ils seront aussi acteurs de missions de prévention.

Des temps forts de sensibilisation sur les micro violences et sur le harcèlement sont organisés durant l'année, pour et avec les adultes et élèves. Mentionnons aussi le concours Non au harcèlement, la journée nationale du 10 novembre 2022 et la journée Safer Internet Day en février 2023.



LES ÉLÈVES DU LYCÉE GEORGES COLOMB DE LURE (70) RÉCOMPENSÉS DANS LE CADRE DU CONCOURS « NON AU HARCÈLEMENT »

Les élèves du lycée ont remporté, en juin dernier, le prix national « Non au harcèlement » 2022 dans la catégorie meilleure affiche - lycée. Ce n'est pas un hasard si cet établissement reçoit cette distinction. Engagé depuis de nombreuses années dans la lutte contre les violences et le harcèlement scolaire, le lycée met en œuvre de nombreuses actions notamment dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement. Mettre en lumière le harcèlement le temps de journées dédiées est important pour rendre visible ce phénomène, mais l'action dans l'établissement est quotidienne. Les élèves sont vivement encouragés à parler pour mieux combattre ce fléau qu'est le harcèlement.

Les parents d'élèves et leurs représentants sont également invités à participer aux différentes actions.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité



Les réseaux sociaux,
ce n'est pas toujours ça !
Le cyberharcèlement
blesse et parfois tue.

**FAISONS
DES RÉSEAUX
SOCIAUX
UN ENDROIT
QUI NOUS
RASSEMBLE.**

NON AU HARCÈLEMENT

NonAuHarcèlement.education.gouv.fr

3020

Service & appel
gratuits *

* Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 20h
et le samedi de 9h à 18h



4. S'ENGAGER DANS LES DÉFIS CONTEMPORAINS



4.1 L'éveil des consciences au développement durable

© L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDD) PERMET D'APPRÉHENDER LA COMPLEXITÉ DU MONDE DANS SES DIMENSIONS SCIENTIFIQUES, ÉTHIQUES ET CIVIQUES.

Transversale, elle figure dans les programmes d'enseignement de la maternelle au lycée.

Les grandes questions de société qui se posent de façon récurrente et amplifiée depuis la dernière décennie, relatives notamment au climat, à la biodiversité et aux pandémies, ont révélé la nécessité d'une prise de conscience collective. Ces problématiques questionnent les piliers mêmes de l'EDD, au cœur du projet collectif et de l'engagement pédagogique du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse.

Dans ce contexte, l'EDD joue un rôle essentiel pour sensibiliser et former les citoyens de demain, pour leur donner les clés de lecture nécessaires et leur donner les moyens d'agir.

Aujourd'hui, l'EDD se structure autour de nouveaux axes dont l'horizon est constitué par les objectifs de développement durable de l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030.

Au quotidien, l'éducation nationale est pleinement mobilisée dans la lutte contre le changement climatique et en faveur de la biodiversité. Ainsi, les élèves sont appelés à être des acteurs majeurs de la transition écologique, et les écoles et établissements scolaires des lieux exemplaires de la protection de l'environnement.

© CHAQUE COLLÈGE ET CHAQUE LYCÉE ORGANISE L'ÉLECTION D'UN ÉCO-DÉLÉGUÉ DANS CHACUNE DES CLASSES.

Celui-ci devient ambassadeur de la cause climatique auprès de ses camarades car il a pour rôle de :

- promouvoir des comportements respectueux de l'environnement dans sa classe ;
- proposer toute initiative de nature à contribuer à la protection de l'environnement dans son établissement.

En 2021-2022, 93 éco-délégués (50 filles, 43 garçons) ont été élus au sein des 48 conseils de la vie lycéenne de l'académie.

L'EDD est pleinement intégrée :

- dans les disciplines : les problématiques du développement durable sont introduites dans les programmes et enseignements par le biais de thèmes tels que l'eau ou l'énergie ;
- dans l'offre de formations nationale et académique ;
- dans les projets d'école et d'établissement ;
- dans la production de ressources pédagogiques ;
- à des moments spécifiques : classes vertes, actions éducatives conduites avec des partenaires, etc.

ZOOM SUR MANUTERRA, APPRENDRE DU VIVANT : UN DISPOSITIF INÉDIT

Développé par la Fondation d'entreprise Hermès, Manuterra est un programme pédagogique d'éducation à l'environnement qui permet de sensibiliser les nouvelles générations à l'importance du monde vivant et à sa préservation.

La Fondation s'est associée à l'académie de Besançon, aux Compagnons du Devoir et du Tour de France et la Saline royale d'Arc-et-Senans. Manuterra a émergé d'un souhait commun de sensibilisation, partage, rencontre avec des professionnels (jardiniers, paysagistes, maraîchers, etc.).

En 2021-2022, 2 écoles et 4 établissements du second degré de l'académie de Besançon ont participé à ce projet :

- Doubs (25) : école d'Arc-et-Senans, école Charles Fourier de Besançon, collège Claude Girard de Châtillon-le-Duc, qui a remplacé le collège Proudhon de Besançon (25) en janvier 2022 ; lycée Louis Pergaud de Besançon (25)
- Jura (39) : collège Maryse Bastié de Dole
- Haute-Saône (70) : lycée Edouard Belin de Vesoul



4.2 Former des citoyens éclairés : l'éducation aux médias et à l'information

© L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION (EMI), DESTINÉE À « PRÉPARER LES ÉLÈVES D'AUJOURD'HUI, À DEVENIR LES CITOYENS, VOIRE LES CYBER CITOYENS DE DEMAIN ».

Elle s'inscrit pleinement au cœur des 4 parcours éducatifs : Citoyen, Avenir, Santé, Éducation artistique et culturelle.

L'EMI est présente dès le plus jeune âge dans le parcours de formation des élèves.

Apprendre à chercher une information, en identifier la source et comprendre les mécanismes de fabrication de l'information, doivent permettre à chaque élève d'exercer librement son esprit critique.

Lutter contre les fausses nouvelles, comprendre la rhétorique complotiste, travailler l'image, la photographie, les infographies, le dessin de presse, les nouvelles formes de langage médiatique développées par les réseaux sociaux sont devenues des notions fondamentales, de l'école au lycée. Enseignement transversal, toute discipline, en lien avec les programmes, peut et doit traiter un ou des points d'EMI.

L'EMI renforcée à l'école française à partir de 2015

L'attentat terroriste perpétré en janvier 2015 et la prolifération d'infoc sur les réseaux sociaux auprès des jeunes ont mis en alerte le monde de l'éducation. L'EMI, objet d'une des onze mesures pour une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, est devenue une compétence importante du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Les élèves doivent relever un défi qui est celui d'être capable de se construire dans un monde soumis à une évolution constante et accélérée.



Premier prix catégorie école
Augustin Vernet
École primaire de Voray-sur-l'Ognon

Premier prix catégorie collège
Emma Duffet
Collège René Cassin
Baume-les-Dames



Janvier 2022 – Une nouvelle dynamique pour l'EMI

Circulaire du 24 janvier 2022 « L'EMI est une des compétences du XXI^e siècle (esprit critique, créativité, communication et collaboration) identifiée par la Commission européenne et des organismes internationaux (OCDE, UNICEF, Conseil de l'Europe) ».

Afin de renforcer le développement de l'EMI dans chaque académie, une cellule académique a été créée.

Dans l'académie de Besançon, elle est composée de 12 personnes, dont la référente académique EMI qui a pour rôle de coordonner la mobilisation des différents acteurs qui contribuent à l'EMI. Les élèves bénéficient de dispositifs tels que les résidences de journalistes, Pod'Classe en partenariat avec Radio Mouv', Renvoyé Spécial en lien avec la Maison des Journalistes, Graines de reporters scientifiques avec la Fondation TARA, et participent à des concours académiques (dessins de presse, Médiatiks), voire nationaux (Arte Reportage, #ZéroCliché).

Depuis 33 ans, au mois de mars, les établissements ont la possibilité de participer à la Semaine de la presse et des médias dans l'école®, événement phare du CLEMI qui fêtera ses 40 ans en 2023.

LE CONCOURS ACADÉMIQUE DESSINS DE PRESSE

Pour la 4^e année consécutive, le CLEMI académique a organisé, en partenariat avec les dessinateurs de presse Rodho, Berth et Bauer, ce concours académique portant sur la réalisation de dessins de presse.

Ce concours s'adresse aux élèves du cycle 3 de l'école primaire jusqu'au post-bac.

Le nombre d'inscrits est en hausse constante tous les ans. Ce sont majoritairement des classes dont le travail de décryptage du dessin de presse a été abordé par les enseignants mais il y a aussi des élèves qui font seuls la démarche de s'inscrire car ils souhaitent s'emparer de ce moyen de communication pour dénoncer des enjeux sociétaux.



4.3 Faire vivre les valeurs de la République

© IL NE S'AGIT PAS SEULEMENT DE TRANSMETTRE MAIS DE FAIRE EN SORTE QUE LES ÉLÈVES S'APPROPRIENT LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE.

Comme le souligne le Code de l'Éducation, « Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République ».

Comme le précise l'un des trois ouvrages du « Guide républicain » publié à la rentrée 2021 et transmis à toutes les écoles et à tous les établissements scolaires à cette rentrée, « La République à l'École », tous les champs disciplinaires peuvent contribuer à cette mission, à commencer par l'enseignement moral et civique que les élèves suivent de l'école au lycée. Cet objectif peut également être atteint dans le cadre de projets conduits dans les structures scolaires.

Dans l'académie de Besançon, deux temps forts témoignent de l'engagement des élèves et des équipes pour les principes et les valeurs de la République : **la journée de la laïcité à l'École de la République (9 décembre) et la semaine d'éducation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme (troisième semaine de mars).**

Ce ne sont pas moins de 100 projets qui ont été conduits dans l'académie autour de la journée du 9 décembre 2021, de l'école maternelle au lycée, dans les quatre départements : travail autour de la charte de la laïcité, expositions, saynètes théâtrales, construction d'arbres de la laïcité...

À la fin mars 2022, dans une période encore marquée par la crise sanitaire, 28 projets ont été réalisés dans les écoles et établissements scolaires pour prévenir le racisme et l'antisémitisme.

D'autres appels à projets nationaux permettent aux élèves de s'approprier les valeurs de la République à l'instar de « la flamme de l'égalité », de l'opération « Fraternité générale », ou encore du concours national de la Résistance et de la déportation ou du concours « Non au harcèlement ».

Au-delà de ces projets, **l'implication des élèves dans la vie des structures scolaires** (délégués de classe, élus au conseil de la vie collégienne, élus au conseil de la vie lycéenne, élus au conseil académique de la vie lycéenne, membres des maisons des lycéens, éco-délégués...) **témoigne également de leur prise de responsabilité, de leur engagement qui permettent de « pratiquer » les principes et les valeurs de la République au quotidien dans leur espace de vie.**

À RETENIR

LE SNU, UN TEMPS DE RENCONTRE DE TOUTES LES JEUNESSES FRANÇAISES, POUR FAIRE RÉPUBLIQUE

— Dans toute la France, après une première expérimentation en 2019 ayant rassemblé 2 000 jeunes dans 13 départements pilotes, une édition 2020 fortement perturbée par la crise sanitaire et une édition 2021 qui a concerné 15 000 jeunes, le SNU est montée en puissance en 2022.

— Pour la première fois, plusieurs séjours de cohésion ont été organisés dans la région académique Bourgogne-Franche-Comté et ils ont rassemblé 2 200 volontaires :

- 200 en février | 1 000 en juin | 1 000 en juillet.

Cette mise en place de trois séjours a ainsi permis d'accueillir plus largement les 15-17 ans en tenant compte de leurs différentes contraintes dans les 8 centres départementaux. Pour les deux séjours de juin et juillet, la région académique a été l'une des quatre régions à accueillir des jeunes d'une autre région, avec 400 volontaires venus d'Ile-de-France.



4.4 La mobilisation autour des jeux olympiques et paralympiques

© « FAIRE BOUGER TOUS LES ÉLÈVES DE LA GÉNÉRATION 2024 »

C'est autour de ce slogan, qui répond au besoin et au plaisir de l'exercice physique de l'enfant et de l'adolescent, que se fédèrent aujourd'hui les multiples énergies sur le territoire académique.

Les établissements scolaires, qui accueillent tous les élèves d'une même génération, sont au cœur d'une dynamique forte visant à rapprocher les différents acteurs pour promouvoir et augmenter le temps d'activité physique des jeunes, mais également mettre en avant les valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme que portent les Jeux de Paris 2024.

Quels meilleurs ambassadeurs pour cela que les élèves de la classe Pierre De Coubertin - Alice Milliat ? Depuis 2018, ces élèves de la classe académique peuvent participer à des regroupements, des lieux de pratique et d'échanges avec des sportifs de haut niveau, ou des mises en acte des valeurs transmises par la pratique du sport. Ils ont été réunis pendant trois jours, autour du parasport, pendant l'année scolaire 2021-2022.

© QUEL PLUS PROCHE PARTENAIRE QUE LE SPORT SCOLAIRE ?

L'union nationale du sport scolaire (UNSS), labellisée « terres de jeux », participe activement, en qualité de partenaire ou d'initiateur, aux temps forts de l'année.

Ces temps forts sont incarnés par la Journée nationale du sport scolaire (JNSS), la Semaine olympique et paralympique (SOP) et les Jeux olympiques et paralympiques (JOP). Impliquée dans l'organisation de la classe Pierre de Coubertin - Alice Milliat, l'UNSS constitue à la fois une ressource et un soutien aux organisations mises en place par les établissements scolaires.

Quelles plus belles initiatives que celles des enseignants en établissement (ou même d'étudiants encore à l'INSPÉ) s'appuyant sur la thématique Olympique pour développer avec des partenaires dans le cadre de Génération 2024 des projets fédérateurs et formateurs pour les élèves ? Cette vitalité s'illustre dans les classes olympiques portées par le Comité régional olympique ou les comités départementaux, dans les rencontres avec les journalistes lors de la semaine de la presse, les nombreuses sorties organisées (musée olympique de LAUSANNE), les projets pédagogiques menés autour d'expositions prêtées par des partenaires...

À travers la reconnaissance des labels Génération 2024, « Terres de jeux », « Impact 2024 » c'est tout un territoire qui s'empare de l'opportunité unique de faire de Paris 2024 un formidable levier d'éducation de l'école primaire à l'enseignement supérieur.

GÉNÉRATION 2024

Dans l'académie de Besançon, à la rentrée 2022, 88 écoles, collèges ou lycées ont obtenu le label Génération 2024 dont 100 % des cités éducatives et des territoires éducatifs ruraux. Ce sont ainsi des dizaines de classes qui, dans le cadre des événements promotionnels (JNSS, SOP, JOP), ou de projets locaux impliquant tous les partenaires de l'École ont pu aborder et vivre en acte les valeurs de l'Olympisme, du Paralympisme et des enjeux éducatifs de société (inclusion, santé, discrimination, environnement).





4.5 L'académie célèbre le bicentenaire de Pasteur

© LOUIS PASTEUR A VU LE JOUR LE 27 DÉCEMBRE 1822 À DOLE, DANS LE JURA.

Chimiste de formation, il sera à l'origine des plus formidables révolutions scientifiques du XIX^e siècle, dans les domaines de la biologie, l'agriculture, la médecine ou encore l'hygiène. En commençant ses recherches sur la cristallographie, Pasteur s'engagera sur un chemin jalonné de découvertes qui le conduiront à la mise au point du vaccin contre la rage.

L'académie de Besançon a souhaité profiter du bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur pour mettre en lumière son héritage grâce aux nombreuses actions proposées dans les structures scolaires franc-comtoises.

Un espace est entièrement consacré au chercheur sur le site académique : La gazette de Pasteur. Dans le musée virtuel, le visiteur peut découvrir les œuvres et productions réalisées par des élèves pour commémorer le bicentenaire de l'anniversaire de l'illustre scientifique jurassien. Dans l'agenda, il peut consulter les dates des événements proposés dans le cadre du bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur et

qui rythment l'année 2022. Enfin, il peut prendre connaissance de toutes les actions académiques proposées dans le cadre du bicentenaire.

Pour le bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur, la Société des amis de Pasteur, en lien avec la DSDEN du Jura, a ainsi lancé un concours à l'attention des élèves de CM1, de CM2 et des collégiens de Bourgogne-Franche-Comté : **« S'il te plaît, raconte-moi Pasteur »**. Les classes participantes devaient proposer une production unique, sous la forme de leur choix : textes, illustrations, poèmes, dessins, affiches et photos.

30 écoles et 18 collèges de Bourgogne-Franche-Comté ont participé à ce concours, soit près de 1 230 élèves.

Les écoliers et collégiens impliqués ont fait preuve de beaucoup d'imagination et ont fourni un travail conséquent. Ils ont su exploiter les quatre facettes du concours : Vie de Pasteur et vie actuelle ; Santé-hygiène-microbes-virus ; Œuvre de Pasteur ; Sciences. Ils ont également pu développer leur créativité, leur engagement et leur esprit critique. Le concours a offert l'opportunité aux élèves de travailler de manière pluridisciplinaire et de découvrir les multiples facettes de Louis Pasteur, jurassien et biologiste, mais initialement chimiste et physicien, et aussi artiste.

PASTEUR DANS TOUS SES ÉTATS AVEC LES ADOSCRIVAINS

« Pasteur dans tous ses états » est un projet d'écriture participative du collège Pasteur d'Arbois pour la promotion et la défense de la langue française qui s'inscrit dans le cadre du bicentenaire.

En 2016, une classe de 5^e s'est lancée dans l'écriture d'un récit long en fondant le collectif « Les Adoscrivains ».

À l'origine, ce projet repose sur l'idée suivante : rendre l'exercice de la rédaction plus attrayant et plus gratifiant. Cette année, deux classes se sont lancées dans l'aventure de l'écriture pour rendre hommage au scientifique jurassien. L'ouvrage rencontre un vif succès.





5. LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES



5.1 Le territoire numérique éducatif du Doubs : accélérer la transformation numérique pour tous



À LA RENTRÉE 2020, LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A LANCÉ LES « TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS » (TNE) DANS L'AINES ET LE VAL D'OISE.

Ce dispositif a été étendu à dix autres départements, dont le département du Doubs, grâce au programme d'investissements d'avenir (PIA). Le TNE du Doubs (TNE 25) est porté par la région académique Bourgogne-Franche-Comté et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) du Doubs.

Un projet adapté aux territoires et à leurs acteurs

La crise sanitaire a révélé la nécessité de disposer d'outils numériques et d'une formation à leurs usages pour assurer la continuité pédagogique en cas de rupture des enseignements en présentiel. Parallèlement, les confinements ont provoqué un accroissement des inégalités entre élèves, entre familles, parfois entre professeurs, en fonction de leur degré d'accès au numérique. La notion de fracture numérique n'aura jamais pris une telle intensité.

Les territoires numériques éducatifs permettent de bâtir un système éducatif capable de répondre à deux ambitions indissociables : l'**élévation générale du niveau et une plus grande justice sociale**.

Ils doivent également permettre d'accélérer la transformation et de mieux anticiper les enjeux de déploiement du numérique dans les territoires. En ce sens, il s'agit d'un dispositif de formation et d'équipement adapté aux besoins et aux contextes de chaque territoire.

Les départements ont été choisis pour que cette expérimentation unique, déployée sur trois ans, soit la plus représentative de la diversité des réalités économique, géographique, sociologique et technologique en matière d'accessibilité au numérique.

Les TNE poursuivent trois objectifs principaux :

- **Contribuer à une plus grande réussite scolaire en réduisant les fractures numériques** (territoriales, sociales, d'usages et d'équipement) **et en enrichissant les pratiques pédagogiques des enseignants.**

- **Renforcer les liens École-famille** en soutenant les échanges d'informations, en accompagnant les familles en situation de décrochage numérique et en maintenant un cadre de confiance et une protection des données personnelles.

- **Renforcer la résilience du système éducatif, notamment en cas de crise**, en identifiant les approches, méthodes et solutions les plus adaptées au territoire, puis en les diffusant à l'échelle du TNE, de la région académique, puis au territoire national.

Le TNE du Doubs est un projet de territoire structurant dont l'ambition est de tester à large échelle l'accélération de la transformation numérique à l'École.

Ce projet est inédit, tant dans sa méthodologie que dans les réalisations qu'il rend possibles pour les élèves, les équipes pédagogiques, les parents et l'ensemble des partenaires de l'École. Une double dimension d'inclusion et de continuum du temps et des projets (scolaires-périscolaires-extrascolaires) de l'enfant traverse l'ensemble du TNE 25.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique concertée dans laquelle les collectivités impliquées ont toute leur place. Au côté de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil départemental du Doubs en sera le coordinateur financier.

LE TERRITOIRE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DU DOUBS EN CHIFFRES

7 600 enseignants

accompagnés

Au bénéfice de

110 000 apprenants

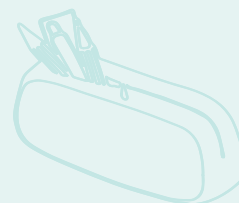
élèves et apprentis

et

1 000 étudiants

1 200 cadres et formateurs

impliqués





5.2 Les territoires éducatifs ruraux : un réseau de coopération autour de l'école

© DANS L'ACADÉMIE DE BESANÇON, LES ÉLÈVES DES ÉCOLES RURALES RÉUSSISSENT BIEN, AU MOINS JUSQU'À LA FIN DU COLLÈGE.

Pourtant leur ambition scolaire et d'orientation est plus faible qu'en milieu urbain ou périurbain. Les écarts observés s'expliquent notamment par l'éloignement de l'offre de formation et des opportunités de poursuite d'études ou d'emplois plus difficiles.

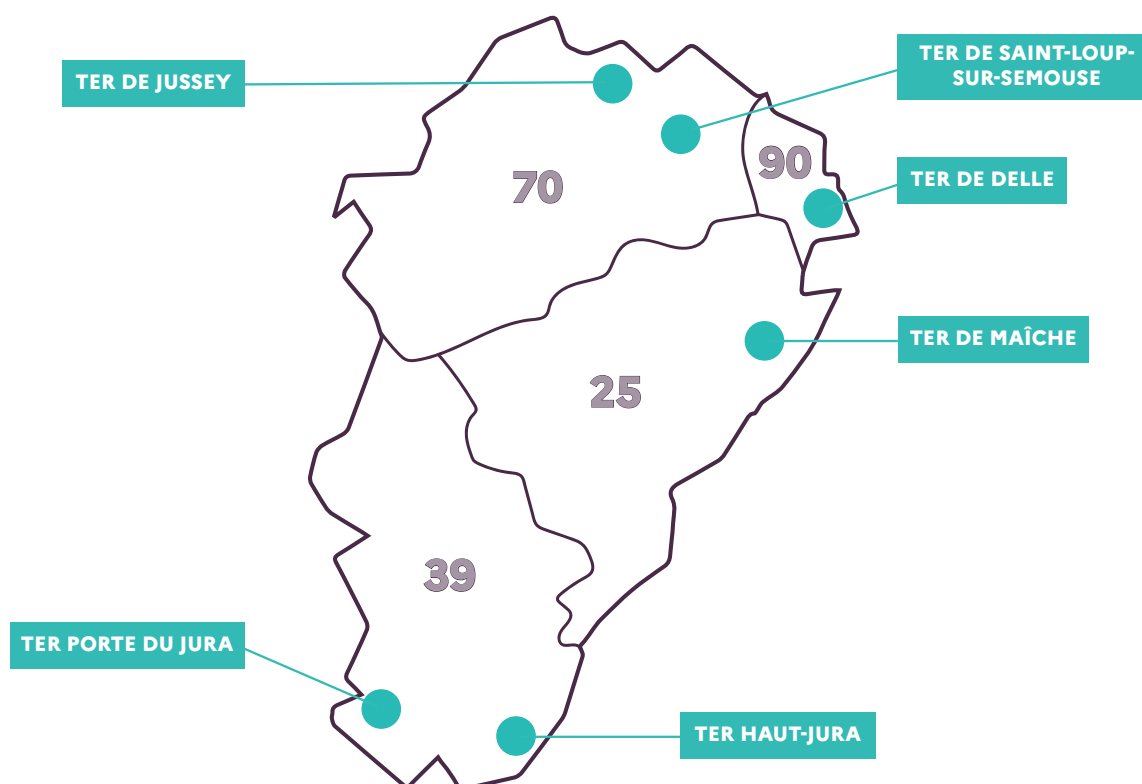
Aussi, le programme des Territoires éducatifs ruraux (TER) vise à renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Il s'agit de **trouver pour chacun des solutions appuyées sur une stratégie adaptée aux territoires, de développer l'ambition scolaire et la mobilité des élèves des zones rurales.**

L'académie de Besançon a donc identifié six TER, à l'échelle d'un bassin de vie, structurés autour d'un secteur de collège et de ses écoles de rattachement pour concentrer ses efforts. **5 073 élèves dans le premier degré et 2 118 élèves de collège sont concernés.**

Les projets des TER visent à renforcer la persévérance scolaire, développer des stratégies d'orientation, amplifier les ouvertures sur l'international, le sport, les arts et la culture, sensibiliser au développement durable ou encore consolider les compétences numériques.

Le renforcement des collaborations entre l'École et les acteurs locaux, (collectivités territoriales, associations, acteurs économiques, établissements du supérieur...), associé à une logique de mise en réseau des établissements, des enseignants, des innovations pédagogiques, doit **garantir aux élèves ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir.**

CARTOGRAPHIE DES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX DANS L'ACADÉMIE





5.3 Les cités éducatives : mobilisation collective autour de l'enjeu éducatif

© LANCÉ EN SEPTEMBRE 2019, LE PROGRAMME DES CITÉS ÉDUCATIVES VISE À DYNAMISER LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

Et ceci au travers d'une mobilisation autour de l'enjeu éducatif coordonnée par la préfecture, les services académiques et les collectivités territoriales.

La priorité accordée à l'éducation dans les QPV s'est traduite par des mesures concrètes et fortes : dédoublement des classes de CP et de CE1 depuis la rentrée scolaire 2018, mise en place de petits déjeuners gratuits à l'école, « devoirs faits », « plan mercredi », « les colos apprenantes », etc.

Le cadre scolaire ne peut à lui seul compenser un environnement familial et social défavorisé. C'est pourquoi, en 2019, le ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, d'une part, et le ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, d'autre part, ont lancé l'appel à projets des Cités éducatives, avec l'ambition forte de faire franchir un nouveau cap à la mobilisation de tous les acteurs partageant les valeurs républicaines **pour la réussite de la jeunesse des quartiers populaires**, autour de l'École.

Né à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations (Association de la fondation étudiante pour la ville, Ligue de l'enseignement, Fédération Léo Lagrange, PARI), les Cités éducatives visent à **intensifier les prises en**

charge éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Le label « Cité éducative » résulte de la co-construction de la feuille de route gouvernementale pour les quartiers prioritaires menée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Trois grands objectifs guident l'ambition des cités éducatives :

- conforter le rôle de l'École, car l'**ambition scolaire** doit être stimulée ;
- promouvoir la continuité éducative, qui suppose une attention renforcée au **parcours personnel de chaque enfant et de chaque adolescent** ;
- ouvrir le champ des possibles, afin de **multiplier les possibilités de mobilité de toute nature pour les jeunes des quartiers populaires**.

Des objectifs qui traduisent sur le terrain par de nombreuses actions pour les 0-25 ans des quartiers concernés.

4 cités éducatives dans l'académie :

- Belfort (cité éducative labellisée en 2021),
- Besançon (cité éducative labellisée en 2020),
- Montbéliard / Bethoncourt (cité éducative labellisée en 2020),
- Saint-Claude (cité éducative labellisée en 2022).

L'action et la mobilisation de tous les acteurs, en particulier celles des maires et des élus locaux des territoires concernés, en lien avec les services de l'État, ont rendu possible ces quatre labellisations qui permettent de mieux accompagner les élèves des quartiers prioritaires vers la réussite et ce, du plus jeune âge jusqu'à la poursuite d'études post-bac et l'insertion professionnelle.

ZOOM SUR

DES EXEMPLES D' ACTIONS DÉVELOPPÉES ET FINANCÉES PAR L'ÉDUCATION NATIONALE DANS LE CADRE DE LA CITÉ ÉDUCATIVE DE MONTBÉLIARD / BETHONCOURT

- « Savoir rouler à vélo » pour les REP+ Anatole France de Bethoncourt et Lou Blazer de Montbéliard ;
- « Aisance aquatique » pour le REP+ Lou Blazer de Montbéliard ;
- Quart d'heure lecture au collège Lou Blazer de Montbéliard et au lycée Nelson Mandela d'Audincourt ;
- « Orchestre à l'École » au collège Anatole France de Bethoncourt et au lycée Nelson Mandela d'Audincourt







ac-besancon.fr
#rentree2022

Rectorat de l'académie de Besançon
10, rue de la Convention
25 000 Besançon Cedex
Tél : 03 81 65 47 00